

Mairie de LA CHAISE-DIEU
Arrondissement de Brioude
Département de Haute-Loire

ARRETE MUNICIPAL N°85-2026

Objet : Autorisation de stationnement au food truck « La Tarti`Ravane »

Le Maire de la commune de La Chaise-Dieu,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité
et la commodité de la circulation à l'intérieur de l'agglomération et plus
particulièrement pour faciliter l'installation du food truck « La Tarti`Ravane
lors de la Biennale du Bois.

ARRETE

Article 1 : Afin de faciliter le bon déroulement du marché des potiers qui aura lieu au
jardin public, organisé par Casa d'Art représenté par Anne ELSENER et
Dominique ROCHET, l'autorisation d'installation du food truck « La Tarti
Ravane » tout au bout de l'allée du cimetière, à gauche

Du samedi 22 à 8h00 au dimanche 23 août à 20h00

En cas d'enterrement, l'accès au cimetière doit être libre.

Article 2 : Il est **impératif** que le stand soit disposé de façon à permettre le passage des
véhicules de secours en tous points des zones concernées.

Article 3 : Des panneaux d'interdiction et de signalisation seront mis en place par
l'Administration communale.

Article 4 : La gendarmerie de La Chaise-Dieu est chargée de l'exécution du présent
arrêté.

Fait à LA CHAISE-DIEU,
Le 9 juillet 2026
Le 1^{er} Adjoint,
Gérard SPECCEL

